

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 50001

Numéro SIREN : 317 613 438

Nom ou dénomination : ANI

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2023 sous le numéro de dépôt 5337

ANI

SAS au capital de 100 000 €
Siège social
46 Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

RCS COMPIEGNE B 317 613 438

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt trois, le 12 juillet, à 14 heures

les actionnaires de la Société

ANI

société par actions simplifiée, au capital de 100 000 €, dont le siège est à,

**46 Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE**

immatriculée au Registre du commerce et des sociétés, sous le n° 317 613 438, se
sont réunis au siège social sur convocation du gérant.

L'assemblée est présidée par Mme GOLAB Margarida, en sa qualité de présidente.

La présidente constate que sont présents :

• Mme GOLAB Margarida propriétaire de	26 actions
• SASU CHALEXANI propriétaire de	637 actions
• SASU MUJANI propriétaire de	637 actions
Total des parts représentées	1 300 actions

La présidente déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, peut
valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

NG
JP AR

La présidente dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

L'ordre du jour est le suivant :

Nomination d'une directrice générale

Après avoir lu le rapport de gestion il déclare la discussion générale ouverte.

Un échange de vues intervient. Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale nomme, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en qualité de Directrice Générale :

Madame **PROUST Valérie**, épouse **POURVENDIER**
Née le 22 juillet 1969 à Crépy en Valois (60)
Nationalité française
3 rue des Sittelles
91370 VERRIERES LE BUISSON

Les fonctions de directrice générale ne sont pas rémunérées, en revanche Mme POURVENDIER Valérie aura droit au remboursement des frais engagés dans le cadre de son mandat et sur présentation de justificatifs.

Mme POURVENDIER Valérie bénéficiera d'une assurance responsabilité civile de dirigeant usuelle en pareille matière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs à Mme GOLAB Margarida, présidente de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

MG
VP AR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les actionnaires présents.

SASU CHALEXANI	
SASU MUJANI	
Mme GOLAB Margarida	

